



Assemblée Générale Extraordinaire TUNISIE PASSION du 7 février 2021

Procès-verbal

Le dimanche 7 février 2021 à 18h, l'association Tunisie Passion a organisé son Assemblée Générale. Les adhérents de l'association se sont réunis sur convocation envoyée par la Présidente par courriel.

Cette Assemblée Générale a été organisée en visioconférence. 25 personnes étaient en ligne en début de séance. Parmi elles, les futurs membres sont présents et des membres actifs.

Le quorum est atteint.



La séance est ouverte à 18h

**La présidence de séance est assurée par Mme Selma ROUIS,
présidente en exercice de l'association**

Madame Selma ROUIS présente les grandes lignes de l'association, allant de sa création à aujourd'hui et surtout le désir d'y associer le projet « 7ELMA ».

Elle souhaite relancer une dynamique à l'association avec un nouveau bureau et compléter les statuts par des objectifs aux reflets de ses nouvelles actions.

La Présidente rappelle l'ordre du jour suivant :

- Élection des membres du bureau.
- Revue des statuts (Désignation de l'adresse et revue des objectifs).
- Projet « 7ELMA ».
- Échanges sur les propositions d'offres touristiques en Tunisie pour la saison estivale 2021.

A l'issue de cette présentation, la Présidente de séance a mis aux voix les questions conformément à l'ordre du jour :

Élection des membres du bureau

ART 8 - Administration : Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un bureau(...) Le bureau est élu pour deux ans et peut être reconduit (...).

La Présidente présente les nouveaux postes à pourvoir au sein de l'association.

- Un(e) Président(e) ;
- Un(e) vice-président(e) ;
- Un(e) Secrétaire général(e) ;
- Un(e) Trésorier(e) ;
- Un(e) responsable de communication en Tunisie;
- Un(e) responsable de communication à l'international;
- Un(e) responsable juridique ;
- Un(e) responsable de partenariat en Tunisie;
- Un(e) responsable de partenariat à l'international;
- Un(e) responsable artistique ;
- Un(e) responsable des systèmes d'information.

La Présidente appelle les candidat·e·s qui ne se seraient pas déjà fait connaître, à le faire céans.

Sont candidat·e·s aux postes de membres du nouveau bureau, par ordre alphabétique :

- Amira Zammeli
- Asma Rouis
- Imène Rezgui
- Jihène Saadi
- Kais Ben Brahim
- Mustapha Boufares
- Olfa Ben Khalfallah
- Sami Ben Fradj
- Selma Rouis
- Sofiène Maamar
- Zina Mansour

11 sièges sont donc à pourvoir ce jour.

Considérant la situation logistique (visioconférence), la Présidente propose de procéder, pour chaque candidat·e, à un vote par oral (*qui s'oppose, qui s'abstient*). Aucun membre ne s'oppose à cette procédure.

Sont déclarés élus membres du bureau pour deux ans :

- Présidente : Selma Rouis - à l'unanimité
- Vice-Président : Jihène Saadi - à l'unanimité
- Secrétaire générale : Olfa Ben Khalfallah - à l'unanimité
- Trésorier : Sofiène Maamar - à l'unanimité

- Responsable communication/Community manager : Zina Mansour / Sami Ben Fradj / Mustapha Boufares - à l'unanimité
- Responsable artistique : Imène Rezgui - à l'unanimité
- Responsable SI (pas de candidat)
- Juriste : Kais Ben Brahim - à l'unanimité
- Responsable partenariats : Asma Rouis / Amira Zammeli (Tunisie et à l'international) - à l'unanimité

Revue des statuts

- Article 3 : Objectifs et moyens
- Article 4 : Siège social
- Article 12 : Rôles des membres

Revue des objectifs et moyens

|| *ART 3 : Objectifs et moyens : L'Association Tunisie Passion est une association à but non lucratif*

Les objectifs suivants ont été rajoutés au statut de l'association, voté à l'unanimité par les nouveaux membres du bureau :

- Promouvoir l'image de la Tunisie en France et dans le monde ;
- Organiser des manifestations, projets, programmes dans le but du développement socio-économique de la Tunisie en s'appuyant sur le partenariat national et international ;
- Mobiliser la diaspora tunisienne et les amoureux de la Tunisie pour le développement économique de la Tunisie ;
- Aider financièrement ou en nature et accompagner des tunisiens dans le besoin en Tunisie ;
- Encourager le développement et la promotion de la culture tunisienne, et ce par l'organisation d'évènements variés pouvant servir à cette fin ;
- Mettre en valeur les acquis de la société Tunisienne.

L'association utilisera les moyens d'action suivants :

- Organisation de séminaires, conférences, expositions, spectacles, ateliers et toute forme d'animation tournant autour de l'économie, l'histoire, l'art, la gastronomie et les traditions de la Tunisie. L'accès à ces évènements pourrait être payant ou gratuit ;
- Organisation d'évènements liés à la sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine culturel tunisien ;
- Organisation d'évènements en relation avec la promotion du tourisme tunisien en France et dans le monde ;

- Durant les évènements cités ci-dessus, des produits peuvent être commercialisés afin de financer ces activités ;
- Tous moyens permettant à l'association de lever des dons ou subventions qui lui serviront d'accomplir ses objectifs ;
- Un site Internet et des pages sur les réseaux sociaux.

Désignation de l'adresse

ART 4 : Siège Social : *Le siège social de l'association pourra être transféré à tout moment par simple décision du conseil d'administration.*

Les nouveaux membres du bureau valident la démarche d'hébergement de l'association à :

La Maison des Associations de Toulouse

3 Place Guy Hersant

31031 Toulouse France

La structure propose un service modéré comprenant une boîte postale et une adresse pour un coût annuel de 15 euros TTC.

Voté à l'unanimité

Rôle des membres

ART 12 : Rôle des membres :

Après une lecture approfondie de chaque poste par la Présidente, les nouveaux membres du bureau valident les missions suivantes :

Responsable de la communication en Tunisie / Responsables de la communication à l'international

Ses missions sont multiples :

- Faire passer des messages en cohérence avec la stratégie de l'association ;
- Entretenir et développer les relations avec les différentes parties prenantes de la vie de l'association... ;
- Choisir les moyens appropriés (communiqués de presse, interviews, rendez-vous, conférences de presse...)
- Conseiller l'association sur la politique de communication à mener ;
- Prendre contact avec les médias et répondre à leurs sollicitations ;
- Actualiser le fichier médias. 5 Il peut aussi, selon les cas, être appelé à représenter l'association dans tous les domaines où la communication est en jeu, même s'il est vrai que c'est souvent le domaine réservé du président.

Le responsable de communication doit pouvoir bénéficier d'une certaine autonomie, pour parler au nom de l'association. Il ne doit pas être court-circuité surtout en période d'urgence ou de crise. À l'inverse, il ne doit pas outrepasser ses prérogatives en engageant l'association sur des positions qui ne sont pas les siennes. -

Responsable de partenariat en Tunisie / Responsable de partenariat à l'international

Ses missions sont multiples :

- Trouver les partenaires adéquats et en cohérence avec la stratégie de l'association ;
- Entretenir et développer les relations avec eux... ;
- Choisir les moyens appropriés (communiqués de presse, interviews, rendez-vous, conférences de presse...);
- Créer et maintenir une base de données des différents partenaires de l'association ;
- Organiser les événements nécessaires pour élargir le nombre de partenaires de l'association ;
- Conseiller l'association sur les opportunités qu'ils jugent nécessaires pour l'association.

Responsable Juridique

Ses missions sont :

- S'assurer que l'association est en règle avec les différentes législations;
- Assurer le conseil juridique et veille au bon fonctionnement de l'association à ce niveau-là. -

Responsable Artistique

Ses missions sont :

- De réfléchir à la façon dont il faut mettre en avant l'association et ses différents projets;
- Concevoir des moyens innovants pour promouvoir l'association et la Tunisie.

Responsable des systèmes d'information

Ses missions sont :

- Mettre en place et assurer la maintenance des supports informatiques de l'association ;
- Assurer le conseil et veille au bon fonctionnement des installations.

Le responsable des systèmes d'information ne pourra pas être tenu pour responsable du contenu diffusé sur les plateformes numériques ainsi que sur le site de l'association qui demeure une responsabilité mutuelle de tous les membres du conseil d'administration.

Projet « 7ELMA »

7elma (Rêve en arabe) est un projet qui vise à mobiliser la diaspora des tunisiens de l'étranger, en vue d'aider la jeunesse tunisienne et lui donner l'espoir et l'envie de rêver d'un futur meilleur.

Constitution des mini-groupes de travail pour le projet « Helma » dans différents domaines, tels que :

- Rédaction et présentation,
- Aspects Juridiques,
- Ciblage des candidats en Tunisie,
- Ciblage des partenaires en Tunisie,
- Ciblage des donateurs et partenaires à l'international,
- Communication,
- Mise en place de la plateforme.

Actions en cours :

Échanges sur les propositions d'offres touristiques en Tunisie pour la saison estivale 2021

Les membres du bureau ont échangé sur les différentes offres de packages à proposer à l'ONTT (Office Nationale du Tourisme en Tunisie) afin de motiver les Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE) à séjourner pendant la période estivale en Tunisie.

Plusieurs actions ont été retenues :

- Réaliser des campagnes de sensibilisation sous forme de vidéos ; valoriser et toucher leur patriotisme avec des séquences publicitaires,
- Sensibiliser les citoyens tunisiens sur l'importance de l'opération,
- Proposer des packages aux hôtels incluant le baby-sitting, les espaces de coworking, des cours d'Arabe, des activités sportives en dehors de l'hôtel etc...
- Réfléchir également à des offres autour du tourisme alternatif, éco-tourisme

L'ordre du jour est épuisé et personne ne demande plus la parole ;

la séance est levée à 20h30.



Mme Jihène SAADI
Vice-Présidente

Mme Selma ROUIS
Présidente

